

ARTCI | INFOS

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL N°005 DE MAI 2024 / GRATUIT



ACTU

QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX DE TÉLÉPHONIE MOBILE : L'ARTCI ET LES ACTEURS SE CONCERTENT POUR UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DURABLE

ÉVÈNEMENT

L'ARTCI soutient l'inclusion numérique des femmes en situation de handicap

ZOOM SUR

Les chiffres clés du secteur postal ivoirien

SOCIAL

Installation du comité de santé et sécurité au travail

NOTRE VISION



Assurer une régulation collaborative pour un développement durable de l'économie numérique.

NOS VALEURS



Proactivité



Intégrité



Solidarité



Transparence



Expertise

Sommaire

Édito	3
Actu	4
Évènement	8
Zoom sur	10
Coopération internationale	14
Espace consommateurs	18
Innovation dans le monde	19
Social	22
Agenda	22

Édito



Des réseaux mobiles de qualité pour soutenir la transformation digitale de la Côte d'Ivoire

Au cœur de la révolution numérique qui façonne notre époque, les réseaux de téléphonie mobile se présentent comme des piliers fondamentaux sur lesquels repose la transition numérique en Côte d'Ivoire. Ils tissent une toile invisible mais essentielle, reliant les individus, les communautés et les entreprises à un monde de possibilités infinies. Dans ce contexte où la connectivité est synonyme de progrès, la qualité de ces réseaux est plus cruciale que jamais.

Dans cette dynamique, l'ARTCI en sa qualité d'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire assume un rôle central eu égard à ses missions visant à garantir que les réseaux de téléphonie mobile répondent aux normes de qualité conformes aux standards internationaux, permettant ainsi de parvenir à une amélioration de l'expérience des utilisateurs, de la productivité, de l'accès à l'information, ou encore du renforcement de la sécurité.

C'est dans cet élan que l'ARTCI a pris l'initiative d'organiser au mois d'avril 2024, un important séminaire réunissant tous les acteurs majeurs du secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire afin de réfléchir collectivement aux pistes visant à instaurer une stratégie pérenne pour l'amélioration de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile.

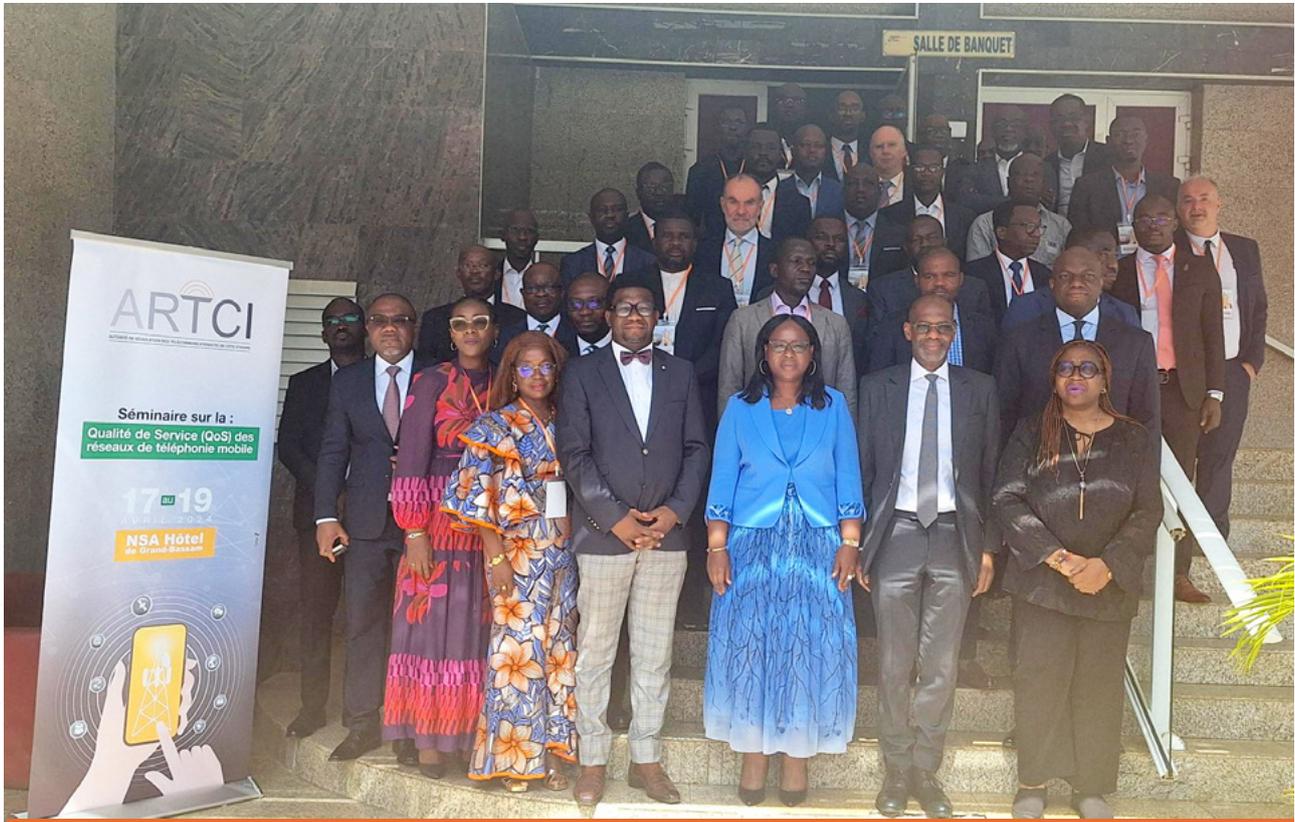
La mise en place d'une stratégie durable d'amélioration de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile revêt un caractère impératif pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, une connectivité de qualité est un catalyseur essentiel pour le développement économique et social. Elle favorise l'innovation, stimule l'entrepreneuriat et ouvre de nouvelles opportunités d'emploi. Ensuite, elle renforce la compétitivité du pays sur la scène internationale en attirant les investisseurs et en favorisant l'intégration dans l'économie mondiale. Enfin, elle contribue à réduire la fracture numérique en assurant un accès équitable aux services numériques à travers tout le territoire ivoirien.

L'ARTCI entend poursuivre et intensifier ses actions pour assurer une qualité de service exemplaire des réseaux de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire, et ce, en collaboration avec les opérateurs de télécommunications et toutes les autres parties prenantes en vue de contribuer de manière significative à stimuler la croissance économique, renforcer l'inclusion sociale et promouvoir le développement durable.

Namahoua Touré
Directeur Général de l' ARTCI

Qualité de Service des Réseaux de Téléphonie mobile : L'ARTCI réunit les acteurs pour élaborer une stratégie d'amélioration durable



La qualité de service des réseaux de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire est un sujet qui préoccupe de nombreux Ivoiriens. En effet, les consommateurs sont régulièrement confrontés à des problèmes tels que des appels interrompus, des SMS non envoyés ou encore une connexion internet lente.

Ces dernières années, les opérateurs de téléphonie mobile ont massivement investi pour améliorer la qualité de leurs réseaux. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de stations de base et une modernisation des équipements. Cependant, les efforts déployés par les opérateurs semblent encore insuffisants face aux attentes des consommateurs.

À cet effet, l'ARTCI a organisé du 17 au 19 avril 2024 à l'hôtel NSA de Grand-Bassam, un séminaire sur la qualité de service (QoS) des réseaux de télécommunications ouverts au public.

Cet événement réunissait plus d'une cinquantaine d'acteurs, incluant les ministères, directement ou indirectement liés à la problématique de la QoS, les entreprises du secteur, des administrations publiques, les universitaires, les équipementiers, les cabinets nationaux et internationaux ayant une expertise sur les questions de la QoS et les associations de consommateurs.

L'objectif principal de ce séminaire est de dresser le bilan de l'évolution de la qualité de service des réseaux de Télécommunications en Côte d'Ivoire ces dernières années. Il s'agissait de présenter la stratégie d'amélioration durable élaborée par l'ARTCI en vue de recueillir les avis et contributions des parties prenantes sur les conditions de son opérationnalisation.

Dans son discours d'ouverture, Mme Namahoua Bamba Touré, Directeur Général de l'ARTCI, a souligné l'importance critique de la qualité des services de télécommunications. « La qualité de service est devenue un critère essentiel pour le consommateur, influençant grandement le choix de son opérateur. Notre objectif est de fournir des services toujours plus accessibles, disponibles et de qualité supérieure, conformément aux attentes de nos populations, » a-t-elle déclaré.

Elle a également révélé que « face aux problèmes persistants de qualité de service, l'ARTCI a élaboré et commence à mettre en œuvre une stratégie d'amélioration continue. Cette stratégie s'intègre dans notre plan stratégique CAP 26, avec l'ambition d'assurer, à l'horizon 2026, des services de télécommunications de qualité conforme aux standards internationaux sur l'ensemble du territoire ivoirien. »

Le séminaire de Grand-Bassam visait à recueillir les

contributions de l'ensemble des parties prenantes. À l'issue du celui-ci, l'ARTCI et les participants ont dressé un état des lieux précis de la qualité de service en Côte d'Ivoire. Ils ont identifié les principaux problèmes rencontrés et proposé des solutions concrètes afin de les résoudre. Un plan d'action a été également élaboré en vue de la mise en œuvre de la stratégie d'amélioration de la qualité de service.

Réactions de participants



Mme Gertrude Koné DOUYERE

(Directrice Exécutive de l'UNETEL)

En résumé que peut-on retenir de votre participation à ce séminaire ?

La qualité de service des réseaux de télécommunications ouverts au public est un enjeu important pour les opérateurs télécoms. D'année en année ceux-ci ne ménagent pas leurs efforts notamment en termes d'investissements pour changer la donne quand bien même la situation à ce jour ne soit encore pas source de satisfaction totale.

Des rencontres précédentes avaient permis de réunir les principales parties prenantes sur le sujet de la qualité de services afin d'engager un dialogue constructif qui a débouché sur un plan d'actions concrètes et pragmatiques à mettre en œuvre.

Ce processus ayant connu un coup d'arrêt, l'UNETEL s'est réjouie que le régulateur le remette en marche à travers ce présent séminaire.

L'UNETEL a participé à ce séminaire de Bassam avec en ligne de mire trois objectifs :

- Tout d'abord être au fait de l'évolution des actions engagées par les autres parties prenantes sur la problématique de la qualité de services ;
- Ensuite, mieux appréhender la démarche stratégique que

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des actions menées par l'ARTCI pour promouvoir un secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire performant et en adéquation avec les besoins des utilisateurs. L'amélioration de la qualité de service est un enjeu majeur pour le développement du numérique et de l'économie ivoirienne.

veut adopter le régulateur pour résoudre le problème de la qualité de services ;

- Enfin, faire comprendre aux autres parties prenantes, s'il en était encore besoin, que les opérateurs télécoms exercent un service public même s'ils ne sont pas considérés comme des concessionnaires dudit service ; ainsi les opérateurs télécoms devraient pouvoir bénéficier des mêmes grilles de lecture ainsi que de certains avantages tels que celui récemment octroyé sur l'occupation du domaine public.

Au terme des échanges, nous avons mieux appréhendé la démarche stratégique que veut aborder le régulateur. Nous demandons que la réflexion se poursuive sur certains points.

Enfin nous espérons avoir été compris quant à la nécessité d'évaluer l'action des opérateurs en utilisant d'autres prismes et en sortant du paradigme des sanctions à tout va.

Quels sont les enjeux de participer à un tel séminaire pour l'UNETEL ?

L'UNETEL est au carrefour de la discussion entre le régulateur et les opérateurs télécoms. Elle a pour rôle de faciliter le dialogue sur les sujets d'intérêts communs avec tous les acteurs du secteur du numérique et d'autres secteurs d'activité économique.

En participant au séminaire de Bassam, l'UNETEL a aidé à une meilleure compréhension et prise en compte des problématiques des opérateurs et a également apporté sa contribution à la conciliation des positions entre les différents protagonistes.

Vos recommandations pour une amélioration durable de la qualité de service.

Une première recommandation est d'abandonner la sanction comme le catalyseur le plus probant du changement en matière de qualité de services.

Une autre recommandation serait d'admettre définitivement que les opérateurs, plus que quiconque ont intérêt à assurer une bonne qualité de services pour des raisons évidentes de rentabilité.

Enfin nous recommandons que les propositions faites par les opérateurs soient analysées sans partie pris, mais avec beaucoup d'objectivité et de réalisme.



M. Olivier GHIBAUO

(Directeur à DIRECTIQUE-FRANCE)

Que peut-on retenir de votre participation à ce séminaire

Nous saluons la politique mise en œuvre par l'ARTCI pour l'amélioration de la qualité de service des réseaux mobiles en Côte d'Ivoire, avec la volonté de résoudre concrètement les problèmes pour les usagers, comme par exemple le plan d'action sur les causes exogènes qui est un sujet que nous connaissons bien. En effet, en tant que cabinet le plus expérimenté qui soit en matière de qualité des Télécommunications avec plus de 40 ans d'expérience, nous sommes un partenaire historique de l'Autorité, avec qui nous collaborons depuis 2007 pour mettre en place et suivre le référentiel de la qualité de service, à travers des formations, des animations de séminaires, des audits et enquêtes terrains, conseils et analyses.

Notre dernière réalisation est une étude complète relative à l'impact des causes exogènes sur la qualité de service pour les utilisateurs finaux, que nous avons eu l'honneur de présenter au cours du séminaire, devant l'ensemble de l'écosystème ivoirien des télécoms, réunis par l'ARTCI. Ce cadre a permis une concertation entre acteurs du secteur des télécommunications qui a abouti à la définition des plans d'actions visant à réduire, voire supprimer, certaines causes exogènes telles que les coupures de fibre optique, phénomène récurrent et très impactant pour la population. De façon plus générale, la maîtrise de la qualité des infrastructures est un facteur déterminant pour un service de qualité pour les utilisateurs, et nous, Directique, pouvons y contribuer en assistant les acteurs du marché dans cette démarche. Ce séminaire a finalement permis

d'aborder tous les thèmes, y compris les plus clivants. C'est une avancée considérable pour l'amélioration de la qualité et nous espérons pouvoir continuer à soutenir l'ARTCI pour la réussite de ses projets, en mettant toutes nos expertises et expériences à son service.

Vos recommandations pour une amélioration durable de la qualité de service

Vous avez vu juste, « durable » est le mot clé : que les améliorations durent, que les actions décidées soient suivies dans la durée et ne soient pas effacées par tous types de facteurs endogènes ou exogènes, ou par manque d'engagement des parties prenantes. Pour cela, il faut à minima tenir les points suivants :

- Réaliser les actions décidées durant le séminaire avec un suivi attentif de celles-ci,
- Contrôler régulièrement la qualité de service de façon ciblée sur les résultats attendus pour s'assurer que les actions entreprises vont dans le bon sens,
- Analyser en profondeur les éventuels résultats insuffisants, les dégradations et les points faibles,
- Ajuster si nécessaire les actions
- Utiliser les meilleures compétences disponibles, comme les nôtres

Et pour conclure en clin d'œil, bien évidemment de continuer le travail commencé ensemble sur les causes exogènes ! Merci d'avoir pris le temps de nous écouter. Nous souhaitons un entier succès dans les projets de l'ARTCI et de ses équipes.

Procédures d'agrément et des cahiers des charges des prestataires de service de confiance (PSC), les experts de l'ARTCI valident le projet de révision



L'ARTCI et le cabinet OKTO Technologies ont organisé du 15 au 16 avril 2024 à Yamoussoukro un séminaire de validation des livrables du projet de révision des procédures d'agrément et des cahiers des charges des Prestataires de Services de Confiance (PSC) en Côte d'Ivoire.

Un projet crucial pour le développement du secteur des services de confiance en Côte d'Ivoire

Le projet de révision des procédures d'agrément et des cahiers des charges des PSC revêt une importance particulière dans le contexte actuel de transformation numérique accélérée de la Côte d'Ivoire eu égard au rôle essentiel que jouent les PSC dans la sécurisation des échanges électroniques et la promotion de la confiance dans les transactions en ligne, tant pour les citoyens que pour les entreprises.

Les livrables produits à l'issue du séminaire constituent une base solide pour la mise en œuvre de la réforme. Il revient à l'ARTCI de les finaliser en tenant compte des commentaires et des recommandations des parties prenantes. Les nouveaux textes réglementaires seront ensuite soumis à l'approbation du gouvernement. L'ARTCI prévoit également de mettre en œuvre un programme de communication et de sensibilisation pour informer les PSC et les utilisateurs des nouvelles dispositions réglementaires.

Pour rappel, un prestataire de services de confiance est une entité qui fournit des services de certification électronique et de signature électronique.

Les prestataires de services de confiance sont responsables de la création, de la distribution et de la gestion des certificats électroniques qui sont utilisés pour authentifier les signataires et garantir l'intégrité des documents signés électroniquement.

Les certificats électroniques sont des fichiers numériques qui contiennent des informations sur l'identité d'une personne ou d'une organisation. Ces informations incluent le nom du signataire, son adresse e-mail, son numéro d'identification, la clé publique et la date d'expiration du certificat. Les prestataires de services de confiance sont responsables de la vérification des informations d'identification du signataire et de l'émission du certificat électronique.

ÉVÈNEMENT

Participation au dialogue ouvert avec l'UIT sur l'accessibilité numérique des femmes et jeunes filles en situation de handicap, l'ARTCI soutien les initiatives du RIFEN



Le Réseau Ivoirien des Femmes Expertes du Numérique (RIFEN) a achevé la deuxième édition du **RIFEN Tour** qui, pour rappel, est une initiative visant à sensibiliser et à promouvoir l'accès des femmes et des jeunes filles aux technologies numériques. Le clou de cette activité a été le dialogue ouvert organisé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) sur l'accessibilité numérique des femmes et jeunes filles en situation de handicap, les 29 et 30 avril 2024 à l'espace CRRAE UMOA au plateau.

L'évènement a enregistré la participation de Monsieur John OMO, Secrétaire Général de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT), de Mesdames Roxana WIDMER-ILIESCU, Coordinatrice inclusion digitale à l'Union Internationale des Télécommunications UIT, et Loly GAITAN, Chargée de l'inclusion numérique à l'UIT.

Lors de ce dialogue ouvert, qui a réuni des acteurs clés du numérique notamment le ministère de la transition et de la digitalisation, l'ARTCI, des organisations internationales, du secteur privé / public, la société civile, des élèves et étudiants, le RIFEN a plaidé pour une action concertée en faveur d'un monde numérique plus inclusif pour les femmes et les jeunes filles en situation de handicap.

Selon Régina Fleur Assoumou Bessou, présidente exécutive du RIFEN, plus de 1500 femmes et filles ont été sensibilisées lors de la 2ème édition. Pour M. John OMO, Secrétaire Général de l'UAT, la question des personnes vivant avec un handicap est prise au

sérieux au sein de l'union. Il a appelé à donner à ces personnes la possibilité de s'exprimer et de contribuer au développement numérique de l'Afrique.

Le réseau a mis en avant les défis rencontrés par ces femmes et ces jeunes filles, notamment le manque d'accès à des infrastructures et à des outils numériques adaptés, la pénurie de contenus accessibles et le déficit de compétences numériques.

L'engagement du RIFEN a été salué par l'ARTCI, par la voix de Mme N'DAKON Aline, Directrice des Affaires Générales, qui s'est exprimée au nom de la marraine Mme TOURÉ Namahoua, Directeur Général de l'ARTCI. Dans son discours elle a dit ceci « je félicite les organisateurs du RIFEN Tour et tous les contributeurs pour leur engagement indéfectible à promouvoir l'inclusion numérique des femmes et des filles, et plus précisément pour cette édition marquée par l'inclusion numérique des personnes en situation de handicap. Grâce à votre vision et à votre travail acharné, vous avez créé une plateforme extraordinaire pour inspirer, encourager et former les futures leaders du numérique ».

Les actions du RIFEN, avec le soutien de l'ARTCI, contribuent à ouvrir la voie à un avenir où toutes les femmes et les jeunes filles, quels que soient leurs handicaps, pourront pleinement bénéficier des opportunités offertes par les technologies numériques.

Débuté le 6 mars 2024 à l'ESATIC, la deuxième édition du RIFEN Tour a été un franc succès, avec plusieurs étapes à Bonoua, Grand Bassam et Yamoussoukro. Plus de 1500 jeunes filles ont participé à ce tour, qui a été ponctué de :

- Ateliers de sensibilisation sur les questions du numérique à l'intention des femmes et des jeunes filles.
- Animation de sessions de formation sur l'utilisation des outils numériques.

- Jeux concours sur les questions des TIC

Le RIFEN s'est engagé à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'accessibilité numérique en Côte d'Ivoire et à faire en sorte que les femmes et les jeunes filles en situation de handicap ne soient plus laissées pour compte dans la société numérique.

L'ARTCI sensibilise les médias dans la gestion des informations en période de crise

Le mardi 22 avril 2024, le Conseiller juridique de l'ARTCI **Mme FOFANA Diabaté Korotoumou** a représenté son Directeur Général à un panel d'échange organisé par le Réseau Action Justice et Paix (RAJP) sur le thème «le rôle des médias dans la gestion des informations en période de crise». Ce panel, qui s'est tenu à l'institut de Friedrich Naumann à Cocody, a réuni des professionnels des médias, des acteurs de la société civile et des représentants des autorités ivoiriennes.

L'ARTCI a profité de cette occasion pour présenter le cadre juridique des réseaux sociaux en Côte d'Ivoire. Ce cadre vise à garantir un usage responsable des réseaux sociaux et à lutter contre les dérives, notamment la propagation de fausses informations. La loi n° 2023-676 prévoit des sanctions en cas de manquement aux dispositions relatives aux réseaux sociaux. Ces sanctions peuvent aller d'une amende à la suspension, voire à la fermeture d'un compte ou d'un réseau social et même d'une condamnation. Mme Fofana a également formulé des recommandations aux médias pour une gestion responsable des informations en période de crise. Ces recommandations portent notamment sur la vérification des sources, le recoupement des informations et la prudence dans la diffusion de contenus sensibles.



L'ARTCI continuera à sensibiliser les acteurs des médias sur leur rôle crucial dans la gestion des informations en période de crise. L'Autorité appelle également les médias à faire preuve de responsabilité et à respecter le cadre juridique en vigueur.

ZOOM SUR

Le secteur postal ivoirien, importance et aperçu des chiffres clés



Le secteur postal, de manière générale à travers son réseau, demeure essentiel pour l'inclusion des populations et le développement économique. En effet, le réseau postal grâce à son étendue rapproche la plupart des services essentiels des populations surtout les plus éloignées notamment celles des zones rurales. Le secteur postal en Côte d'Ivoire reste un pilier fondamental de l'infrastructure nationale en ce sens que son réseau est capable d'assurer la connectivité et la distribution de biens et services. Il connaît une évolution façonnée par l'innovation technologique et les besoins croissants des populations.

Nombre d'opérateurs

Le paysage postal ivoirien est caractérisé par la présence de plusieurs opérateurs allant de l'opérateur historique aux entreprises privées. Ces opérateurs interviennent sur les six (06) segments de marchés postaux suivants :

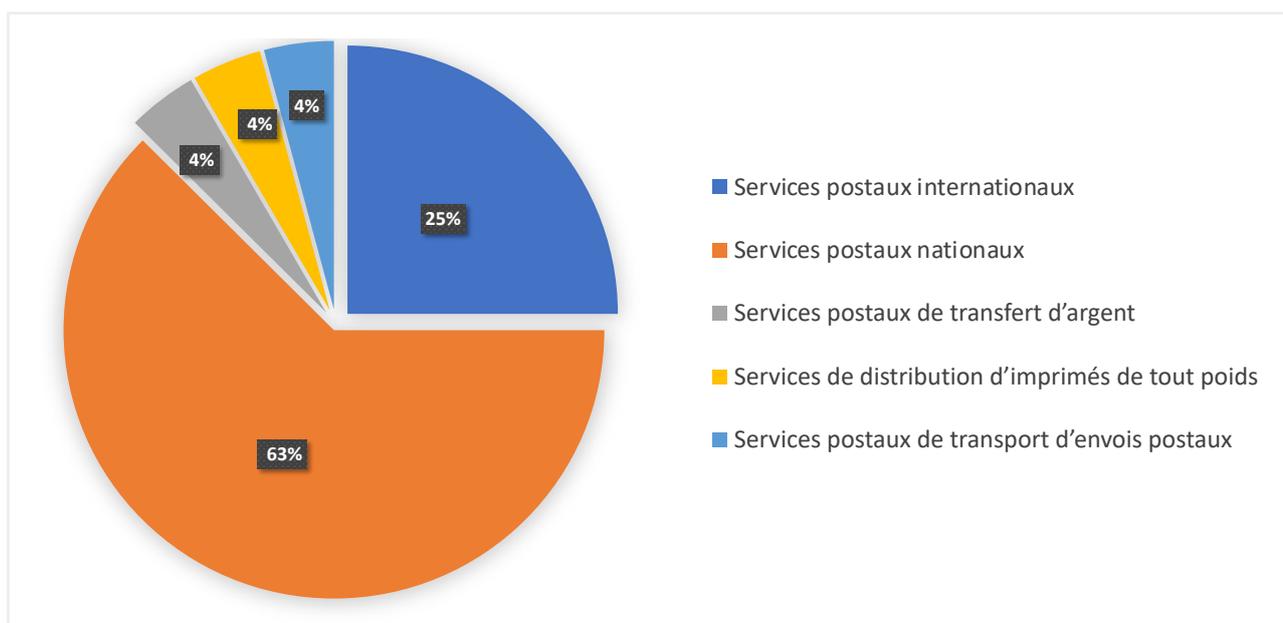
- Le service postal universel ;
- les services postaux internationaux ;
- les services postaux nationaux ;

- les services postaux de transfert d'argent ;
- les services de distribution d'imprimés de tout poids ;
- les services postaux de transport d'envois postaux.

A la date du 31 Mars 2024, on dénombre un (01) opérateur titulaire de la licence du Service Postal Universel (SPU) et vingt-et-un (21) opérateurs privés de services postaux sur le marché.

SEGMENTS DE MARCHÉ	NOMBRE D'OPERATEURS
LICENCE	
Service postal universel	1
AUTORISATIONS	
Services postaux internationaux	6
Services postaux nationaux	15
Services postaux de transfert d'argent	1
Services de distribution d'imprimés de tout poids	1
Services postaux de transport d'envois postaux	1

Tableau de répartition des opérateurs postaux par segment de marché



Proportion d'opérateurs autorisés par segment de marché

Le marché du SPU

Le SPU est un service postal de base qui garantit à tous les citoyens l'accès à des services postaux essentiels à des tarifs abordables. En Côte d'Ivoire, le SPU est mis en œuvre par La Poste de Côte d'Ivoire conformément au

décret n° 2018-270 du 07 mars 2018 portant attribution d'une licence d'exploitation du Service Universel Postal à la société La Poste de Côte d'Ivoire.

Les caractéristiques

Le Marché du Service Postal Universel offre un service de traitement, d'acheminement et de distribution de courrier de poids inférieur à 2kg et de colis de poids

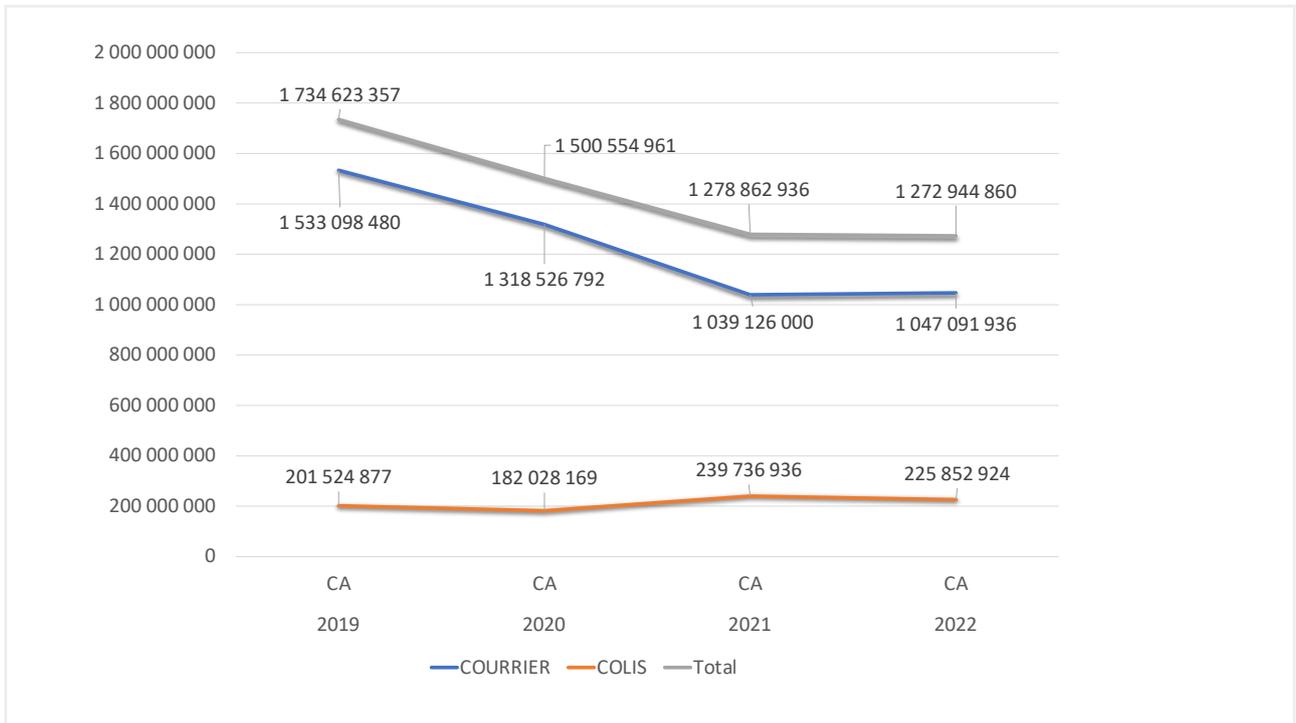
inférieur à 31,5kg. Ces limites de poids définissent les contours pratiques de ce marché.

Volumes et Chiffre d'affaires

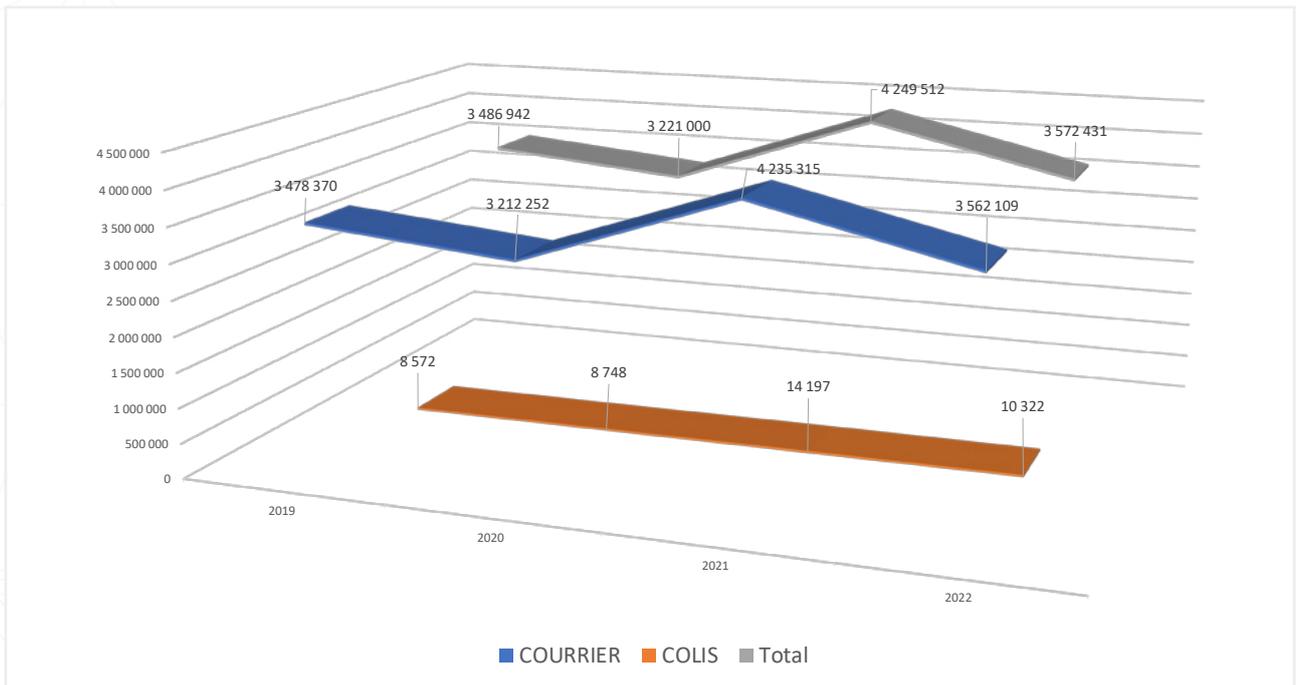
Le chiffre d'affaires sur ce segment a connu une baisse ces dernières années passant de **1 734 623 357 FCFA**

en **2019** à **1 272 944 860 FCFA** en **2022**.

	2019		2020		2021		2022	
	CA	VOLUME	CA	VOLUME	CA	VOLUME	CA	VOLUME
COURRIER	1 533 098 480	3 478 370	1 318 526 792	3 212 252	1 039 126 000	4 235 315	1 047 091 936	3 562 109
COLIS	201 524 877	8 572	182 028 169	8 748	239 736 936	14 197	225 852 924	10 322
TOTAL	1 734 623 357	3 486 942	1 500 554 961	3 221 000	1 278 862 936	4 249 512	1 272 944 860	3 572 431



Evolution du chiffre d'affaires du SPU de 2019 à 2022



Evolution du volume des envois du SPU de 2019 à 2022

Le volume du courrier a connu une baisse par rapport à celui du colis qui a progressé sur la période 2019 -2022.

des volumes distribués est stimulée par la croissance du nombre de colis, elle-même propulsée par le commerce électronique.

Cette baisse du volume de courrier est une tendance mondiale. Cependant, l'augmentation de l'ensemble

Le marché de l'express

Les caractéristiques

Marché postal correspondant à un service de collecte, de traitement et de livraison de tous envois postal (objet de correspondance et colis) dans des délais garantis et

à une distribution point à point, du seuil de la porte de l'expéditeur jusqu'à celui du destinataire.

Chiffre d'affaires

	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	11 159 951 107	11 354 505 378	11 747 989 312	12 760 084 439

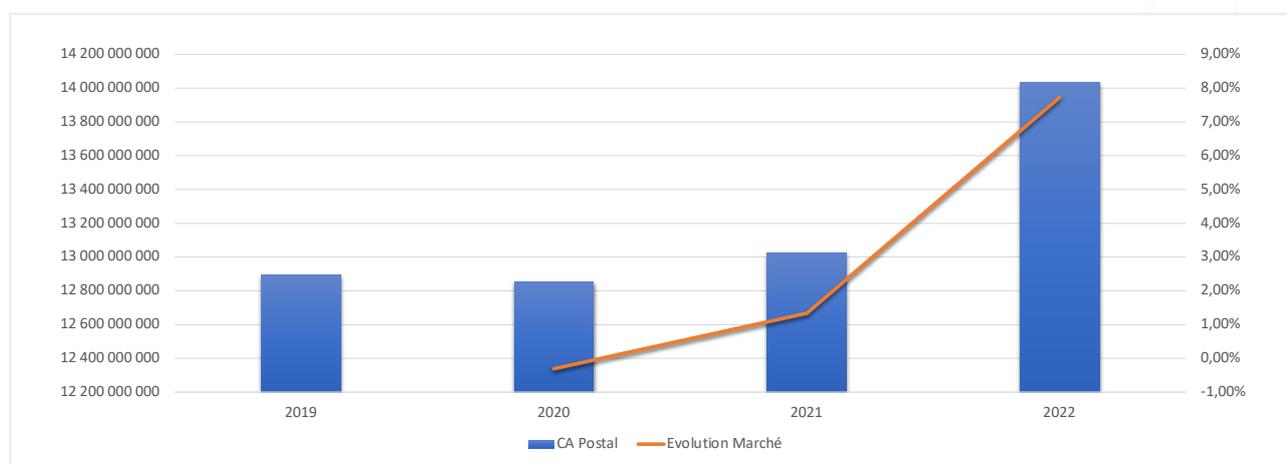
Chiffre d'affaires global du secteur postal

Le chiffre d'affaires des opérateurs postaux constitue un indicateur essentiel de la performance économique du secteur postal en Côte d'Ivoire. Bien que les données

recueillies ne soient pas exhaustives, on constate une tendance à la croissance. L'augmentation du chiffre d'affaires est le reflet d'une demande accrue pour les

	2019	2020	2021	2022
CA	12 894 574 464	12 855 060 339	13 026 852 248	14 033 029 299
Taux d'évolution		-0,31%	1,34%	7,72%

Tableau du chiffre d'affaires du secteur postal de 2019 à 2022¹



Évolution du chiffre d'affaires du secteur postal

L'importance du secteur postal pour l'économie dans son ensemble invite à s'y intéresser et cela au plus haut niveau. En effet, le secteur postal demeure un secteur essentiel au sein de l'écosystème mondial et transcende les frontières pour relier les personnes, les entreprises et les gouvernements. Il facilite non

seulement la communication mais sert également de pilier pour le commerce électronique, la logistique et même la résilience économique. L'ARTCI renforce ses actions en vu de la prise en compte du secteur et du réseau postal dans le développement économique de notre pays.

¹ Les données recueillies ne sont pas exhaustives, les chiffres d'affaires ont été établis sur la base des données fournies par certains opérateurs

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Cybersécurité : Les experts de l'Afrique de l'Ouest unissent leurs efforts

L'ARTCI, à travers son Centre de Réponse aux Incidents Informatiques (CI-CERT), a participé du 16 au 18 avril 2024 à Accra (Ghana) au Symposium ouest-africain sur la collaboration sectorielle et le partage d'informations entre les équipes de gestion et de réponse aux incidents de sécurité informatique. Ce symposium, organisé par l'Autorité Nationale de Cybersécurité du Ghana et le Bureau du cyberespace et de la politique numérique du Département d'État américain, a réuni des experts en cybersécurité de 11 pays d'Afrique de l'Ouest.

L'objectif de cet événement était de renforcer les liens de coopération entre les pays de la sous-région afin de mieux lutter contre les cybermenaces. M. Aman Vladimir (Chef du centre CI-CERT) et les autres participants ont pu partager leurs expériences et bonnes pratiques en matière de collaboration sectorielle et de partage d'informations. Ils ont également discuté des défis communs auxquels ils sont confrontés et des solutions possibles.

À mesure que la technologie évolue, les cybermenaces progressent également. Les acteurs développent des techniques de plus en plus sophistiquées pour attaquer



les systèmes informatiques. Cela nécessite une réponse coordonnée et efficace de la part des pays de la sous-région. Le partage d'informations entre les équipes de réponse aux incidents de sécurité informatique (CERT) est essentiel pour lutter efficacement contre les cybermenaces. Cela permet aux CERT de mieux comprendre les menaces qui circulent et de mettre en place des mesures de protection adéquates.

L'ARTCI continue à jouer un rôle actif dans la lutte contre la cybercriminalité en Afrique de l'Ouest à travers le CI-CERT qui participe régulièrement à des événements internationaux et régionaux sur la cybersécurité. Le régulateur ivoirien travaille régulièrement avec d'autres acteurs nationaux et internationaux afin de renforcer les capacités de la Côte d'Ivoire en matière de cybersécurité.

Développement et normalisation des Télécommunications, la Côte d'Ivoire fortement impliquée

La Côte d'Ivoire, à travers l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), joue un rôle de premier plan dans le développement et la normalisation des Télécommunications au niveau international. En effet, le pays occupe le poste de président de la commission 1 de l'Union Internationale des Télécommunications-Développement (UIT-D), chargée des questions de développement des télécommunications, et compte 8 représentants au sein des groupes de travail de l'UIT-D.

Récemment, l'ARTCI a pris part activement aux ateliers de développement et réunions des groupes de rapporteurs de la commission d'études 1 de l'UIT-D qui se sont tenus à Genève du 15 au 26 avril 2024. Ces ateliers ont traité sur des questions cruciales pour le développement des Télécommunications dans les pays émergents, notamment l'accessibilité des TIC, la connectivité transformatrice par satellite, la protection des données et les titres numériques avancés.

L'ARTCI travaille à promouvoir une connectivité significative et inclusive pour tous. L'accessibilité des TIC est un enjeu majeur pour le développement numérique et la Côte d'Ivoire joue un rôle actif dans la définition de stratégies et politiques en la matière. Le pays soutient également l'utilisation des satellites pour connecter les zones non desservies ou mal desservies, en particulier dans les zones rurales et isolées.

**Lutte contre la fraude en ligne et protection des données**

La fraude en ligne et l'utilisation abusive des informations d'identification personnelles constituent des défis croissants dans l'environnement numérique. L'ARTCI participe activement aux travaux de l'UIT-D visant à protéger les consommateurs et à prévenir ces pratiques. Le pays plaide également pour une meilleure régulation de la collecte et de l'utilisation des données personnelles.

Titres numériques avancés pour une identité numérique sécurisée

L'ARTCI a également participé aux discussions sur les titres numériques avancés lors de l'événement ID4Africa 2024. Ces titres, tels que les portefeuilles numériques, l'identité mobile (mDoc) et les titres vérifiables, offrent de nouvelles possibilités pour une identité numérique sécurisée et fiable. L'engagement fort de la Côte d'Ivoire dans le développement et la normalisation des télécommunications fait du pays un leader dans ce domaine. Les contributions de l'ARTCI aux travaux de l'UIT-D sont précieuses pour le développement des télécommunications en Afrique.

13^{ème} réunion du Conseil Africain des Régulateurs (CAR) au Malawi



La 13^{ème} réunion du Conseil Africain des Régulateurs (CAR), qui s'est tenue au Malawi du 17 au 19 avril 2024, a été un franc succès. Cet événement, qui a réuni 24 pays membres de Smart Africa, a permis de dresser un bilan des actions menées depuis la dernière réunion et de définir les orientations stratégiques pour les mois à venir.

L'un des moments forts de cette réunion a été l'élection de Mamady Doumbouya, Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications de Guinée, en tant que nouveau Président du CAR. M. Doumbouya succède à Olalekan Adegbite, Directeur Général de la Commission Nationale des Communications du Nigeria. Mary Mungai, Présidente de l'Autorité de Communication du Kenya, a quant à elle été élue Vice-Présidente du CAR.

L'ARTCI était représentée à cette réunion par Mme TOURÉ Namahoua, Directeur Général de l'ARTCI, qui a participé en ligne aux travaux du CAR et a contribué à la réflexion sur les enjeux de la régulation des

télécommunications en Afrique.

La 13^{ème} réunion du CAR a permis d'aboutir à plusieurs résultats concrets, notamment :

- L'adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la Stratégie Continentale de Développement des TIC en Afrique
- La validation du rapport sur l'état de la concurrence dans le secteur des télécommunications en Afrique
- Le lancement d'une initiative visant à renforcer la coopération entre les régulateurs africains en matière de cybersécurité

Les perspectives pour le CAR sont prometteuses. Sous la houlette de son nouveau président et de sa nouvelle vice-présidente, le CAR devrait continuer à jouer un rôle majeur dans le développement du secteur des Télécommunications en Afrique. L'ARTCI se félicite des résultats obtenus et salue l'engagement des pays membres de Smart Africa à œuvrer pour un secteur des télécommunications africain performant et inclusif.

Mission de benchmark à Toronto pour le Point d'Échange Internet Ivoirien

M. Kouamé Philippe, Directeur de la Confiance Numérique à l'ARTCI, était en mission de benchmark à Toronto, au Canada. Cette mission, qui s'est déroulée du 22 au 26 avril 2024, avait pour objectif de permettre aux participants de s'inspirer des bonnes pratiques canadiennes en matière de digitalisation, d'innovation et de gestion de points d'échange Internet.

Le Canada, reconnu pour sa réussite en matière de transformation numérique, offre un cadre d'apprentissage idéal. La participation de M. Kouamé à un séminaire international sur le thème du «Management de l'innovation et de la créativité» a permis de développer ses compétences en matière de leadership et de gestion d'équipes innovantes.

Ces échanges lui auront permis de tisser des liens précieux et de découvrir de nouvelles perspectives pour le développement du secteur numérique en Côte d'Ivoire. Enfin, la visite du point d'échange Internet de Toronto lui a permis de découvrir les technologies de pointe et les meilleures pratiques mises en œuvre dans ce domaine. Cette expérience sera précieuse pour



l'ARTCI dans le cadre de la mise en place de points d'échange Internet à Korhogo et San-Pedro.

En marge de sa mission de benchmark, M. Kouamé a également participé à la 2^{ème} édition du forum franco-ontarien. Cet événement lui a permis de rencontrer des acteurs économiques et institutionnels français et canadiens, et de discuter des opportunités de collaboration entre la Côte d'Ivoire et le Canada dans le domaine du numérique.

La participation de M. Kouamé à ce forum s'inscrit dans la volonté de l'ARTCI de renforcer son positionnement international et de promouvoir la Côte d'Ivoire comme une destination attractive pour les investissements dans le secteur numérique.

Visite du Secrétaire Général de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) à l'ARTCI

Le Secrétaire Général de l'Union africaine des Télécommunications (UAT), M. John OMO, a effectué une visite de travail à l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) en marge du RIFEN Tour. Il était accompagné de Mesdames Roxana WIDMER-ILIESCU, Coordonnatrice inclusion digitale à l'UIT, et Loly GAITAN, Chargée de l'inclusion numérique à l'UIT. Au cours de cette visite, M. John OMO a rencontré le Directeur Général de l'ARTCI, Mme TOURÉ Namahoua, et certains de ses proches collaborateurs. Les deux parties ont discuté de plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment :

- **La collaboration Côte d'Ivoire - UIT - UAT pour le lancement de l'initiative «Accessible Africa - TIC pour TOUS».**
- **L'accompagnement de l'UIT pour la mise en œuvre de la stratégie nationale et des projets d'inclusion numérique.**

M. John OMO a félicité l'ARTCI pour ses efforts en matière de régulation du secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire. Il a également salué l'engagement de l'ARTCI à promouvoir l'inclusion numérique.



Mme TOURÉ Namahoua a, quant à elle, réitéré l'engagement de l'ARTCI à promouvoir un secteur des télécommunications ouvert, compétitif et innovant en Côte d'Ivoire.

Les deux parties ont convenu de poursuivre leurs discussions et de mettre en place des collaborations concrètes sur les sujets abordés lors de la rencontre. Des réunions de travail sont prévues dans les mois à venir afin de définir les modalités de ces collaborations. Cette rencontre a permis de renforcer la collaboration entre la Côte d'Ivoire, l'UIT et l'UAT dans le domaine de l'inclusion numérique. Les efforts conjoints des trois parties contribueront à l'accès universel aux TIC pour tous les citoyens ivoiriens, et ce, conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

L'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO se rend à l'ARTCI

L'ARTCI a reçu dans ses locaux l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC) le mardi 30 avril 2024.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission d'échange sur la coopération CEDEAO-États membres en matière de concurrence, à l'initiative de l'ARCC. L'objectif est d'intensifier la collaboration en matière d'échange d'informations et de promouvoir les synergies indispensables à la mise en œuvre du droit communautaire de la concurrence., notamment sur les questions de promotion de la libre concurrence, de protection des consommateurs, de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles et de renforcement des capacités des institutions nationales de la concurrence. La délégation de l'ARCC, conduite par Monsieur KOFFI Konan Siméon, Directeur Exécutif, a été reçue par Madame TOURÉ Namahoua, Directeur Général de l'ARTCI. Monsieur N'KON Minanou, Secrétaire Général de la Commission de la Concurrence de Côte d'Ivoire, était également présent. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont pu échanger sur les dispositions communautaires en matière de concurrence et de protection des consommateurs, explorer les cadres de coopération possibles entre les institutions régionales et nationales, et discuter du renforcement des capacités sur les législations communautaires.

Mme TOURÉ Namahoua a exprimé sa satisfaction pour ces échanges et a souligné qu'ils s'inscrivent



dans la droite ligne du plan stratégique de l'ARTCI. Elle a rappelé les missions et prérogatives de l'ARTCI en matière de concurrence, ainsi que les chiffres clés du secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire. Mme TOURE a également souligné que l'ARTCI et la Commission Nationale de la Concurrence de Côte d'Ivoire collaborent déjà depuis plusieurs années sur des problématiques d'intérêt national et sectoriel. Elle a réaffirmé l'engagement de l'ARTCI à accompagner les actions de l'ARCC dans les domaines de la concurrence, de la protection des consommateurs et du partage d'expérience.

A l'issue de cette rencontre fructueuse, les deux délégations ont marqué leur volonté de poursuivre la collaboration entamée. La signature prochaine d'un accord de coopération entre l'ARCC et l'ARTCI devrait permettre de formaliser et de renforcer ce partenariat, contribuant ainsi à la promotion d'une concurrence saine et loyale dans la région de la CEDEAO.

RASCOM renforce sa coopération avec l'ARTCI

Le Directeur Général de la Regional African Satellite Communication Organization (RASCOM), Monsieur Timothy Ashong, a effectué une visite de travail au siège de l'ARTCI le lundi 06 mai 2024. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la relance des activités de RASCOM et du renforcement de la coopération entre les deux institutions.

RASCOM est une organisation intergouvernementale africaine qui vise à développer et à promouvoir l'utilisation des technologies satellitaires pour l'Afrique. L'organisation a connu des difficultés ces dernières années, mais elle est déterminée à relancer ses activités et à jouer un rôle plus important dans le développement du secteur des télécommunications en Afrique. M. Timothy Ashong, nommé à la tête de RASCOM en mai 2023, entend redynamiser les activités de cette organisation, à travers un plan ambitieux dont l'un des axes porte sur le renforcement de la visibilité. A cet effet, il a rencontré plusieurs ministres et hauts décideurs africains en charge des télécommunications pour s'assurer que le projet RASCOM soit inclus dans leurs plans nationaux.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit cette visite à l'ARTCI qui a permis d'évoquer avec le Directeur Général du régulateur ivoirien, les moyens de renforcer



la coopération entre les deux institutions et de travailler ensemble pour faire de RASCOM une organisation plus forte et plus efficace.

L'ARTCI invitée au forum de la coopération Sino-Africaine pour les compétences numériques

Une délégation de haut niveau de l'entreprise Huawei, comprenant M. Xiao Biao, Vice-Président chargé des solutions de la région Afrique de l'Ouest, et M. Benoit Wu, Directeur des Affaires Publiques et Gouvernementales de Huawei Côte d'Ivoire, a rendu une visite à l'ARTCI le vendredi 10 mai 2024.

Lors de cette rencontre, plusieurs sujets ont été abordés, notamment l'invitation à participer au Forum de la coopération Sino-Africaine pour les compétences numériques 2024, prévu à Shenzhen, en Chine, durant la dernière semaine du mois de juillet 2024. Organisé sous l'égide du ministère Chinois de l'Industrie et des Technologies de l'Information, l'objectif de cet événement est d'explorer de nouvelles opportunités de coopération pour des bénéfices mutuels et une croissance partagée, contribuant ainsi à la prospérité de la Chine et du continent Africain.

La délégation chinoise a exprimé sa reconnaissance envers l'ARTCI pour son rôle essentiel dans le développement du secteur numérique en Côte d'Ivoire. L'ARTCI a en effet mis en place des initiatives majeures visant à améliorer l'accès à internet et aux services numériques, à encourager l'innovation et à stimuler la croissance économique du pays.

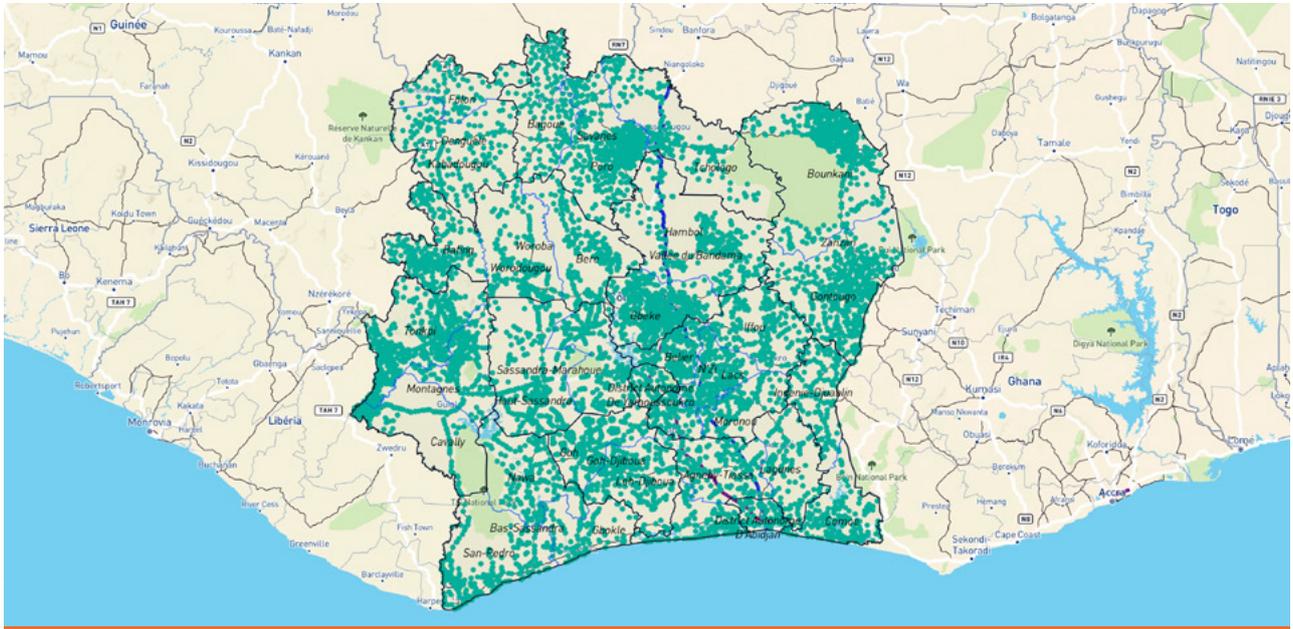
Lors des discussions avec Madame TOURE Namahoua, Directeur Général de l'ARTCI et ses collaborateurs, la délégation chinoise a sollicité la contribution de l'Autorité en vue de partager son expertise et ses



meilleures pratiques lors du Forum. La participation de l'ARTCI est perçue comme un enrichissement des débats et une identification de solutions concrètes afin de relever les défis communs auxquels l'Afrique et la Chine sont confrontés dans le domaine numérique.

Le Forum de la coopération sur les capacités numériques sino-africaines 2024 revêt une importance majeure pour l'avenir du numérique en Afrique. La participation de l'ARTCI à ce forum permettra à la Côte d'Ivoire de jouer un rôle actif dans l'élaboration d'une stratégie numérique commune pour le continent et de tirer parti des opportunités de coopération offertes par la Chine.

L'observatoire cartographique des réseaux télécoms



L'observatoire cartographique des données des réseaux de télécommunications, développé par l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), est un outil précieux permettant de visualiser et d'analyser l'état des infrastructures de télécommunications dans le pays.

Fonctionnalités principales :

- **Visualisation des infrastructures** : L'observatoire permet de visualiser la localisation des différents types d'infrastructures de télécommunications, telles que les pylônes, les stations de base et les réseaux à fibre optique.
- **Analyse de la couverture réseau** : Les utilisateurs peuvent consulter les données de couverture réseau pour chaque opérateur mobile, afin de connaître la zone de couverture 2G, 3G, 4G et 5G.
- **Suivi des performances du réseau** : L'observatoire permet de suivre les indicateurs de performance des réseaux mobiles, tels que le débit, la latence et la qualité des appels.
- **Identification des zones blanches** : Les zones blanches, où il n'y a pas de couverture réseau, sont clairement identifiées sur la carte.
- **Comparaison des opérateurs** : Les utilisateurs peuvent comparer les performances des différents opérateurs mobiles dans une zone géographique donnée.
- **Accès aux données brutes** : Les données brutes utilisées par l'observatoire sont disponibles au téléchargement pour une analyse plus approfondie.

Avantages :

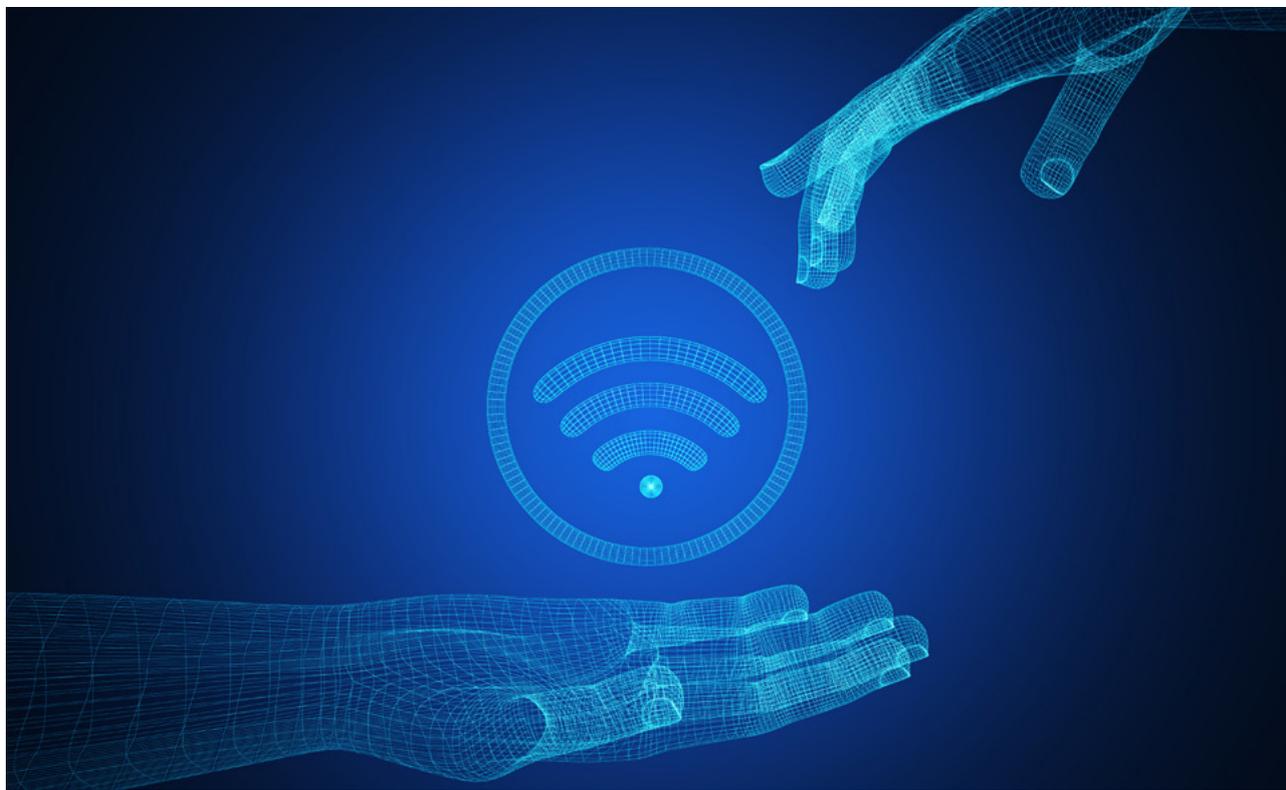
- **Transparence** : L'observatoire cartographique offre une transparence accrue sur l'état des infrastructures de télécommunications en Côte d'Ivoire.
- **Amélioration de la prise de décision** : Les données fournies par l'observatoire peuvent aider les acteurs du secteur des télécommunications à prendre des décisions éclairées en matière d'investissement et de déploiement de leurs réseaux.
- **Protection des consommateurs** : L'observatoire permet aux consommateurs de mieux comprendre la qualité des services de télécommunications disponibles dans leur zone et de faire des choix éclairés.

Accès :

L'observatoire cartographique des données des réseaux de télécommunications est accessible gratuitement en ligne sur le site web de l'ARTCI : <http://www.cartodonnees.artci.ci/>

L'observatoire cartographique des données des réseaux de télécommunications est un outil indispensable pour tous ceux qui s'intéressent à l'état des infrastructures de télécommunications en Côte d'Ivoire. Il permet d'accéder à des données fiables en matière de couverture réseau, de performances des opérateurs et des zones blanches. Cet outil démontre la transparence du secteur des télécommunications et permet aux consommateurs de faire des choix éclairés en matière de services de télécommunications.

WIFI 7 : Les télécoms à l'aube d'une ère nouvelle



L'année 2024 promet d'être une période passionnante et pleine de bouleversements dans le domaine des télécommunications, avec une série d'événements et d'innovations qui vont sans aucun doute, redéfinir nos repères en matière de communication. Parmi les développements attendus les plus marquants, figurent la réduction du coût du roaming, le déploiement de la 5G Standalone (5G SA), l'arrivée imminente du WiFi 7, la fermeture progressive des réseaux en cuivre et une intégration croissante de l'intelligence artificielle (IA), autant d'éléments qui contribueront à façonner le paysage des télécommunications dans le proche futur.

Ces avancées technologiques ne se limitent pas uniquement aux services mobiles, mais auront également un impact significatif sur les services fixes, ouvrant du coup, la voie à une ère de connectivité plus rapide, plus fiable et certainement plus intelligente. Ces transformations s'annoncent comme des jalons majeurs dans le secteur des télécommunications, affectant non seulement cette industrie spécifique, mais également diverses industries axées sur la technologie.

Les prévisions indiquent en effet, une expansion substantielle du marché des solutions de télécommunications, avec une augmentation estimée de 2,42 milliards de dollars entre 2020 et 2024. Face aux défis anticipés sur les marchés mondiaux, l'industrie des télécommunications se prépare activement à relever également ceux qui lui sont propres, par le biais du renforcement de l'innovation et de la totale adoption de la transformation numérique pour atténuer les impacts potentiels.

L'exemple de la France montre que cette année, les principaux opérateurs télécoms, tels que Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free, projettent d'intensifier leurs efforts dans le déploiement de la fibre optique et de la 5G à travers tout le territoire, avec pour objectif, étendre la couverture de ces technologies à une part plus importante de la population. Toutefois, au-delà de ces initiatives, de nouvelles technologies d'accès à Internet vont émerger et gagner en popularité au cours de l'année, ajoutant ainsi des défis supplémentaires pour les opérateurs télécoms.

Parallèlement, des changements significatifs sont déjà en cours ou sont planifiés tout au long de l'année, dans le secteur tant mobile que fixe, créant ainsi de nouveaux défis pour les acteurs des télécommunications. Dans ce contexte, voici un aperçu des mutations qui marqueront l'année 2024 dans le domaine des télécommunications.

LES GRANDES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

L'un des premiers changements notables dans le secteur de la téléphonie mobile sera la diminution du prix du gigaoctet en roaming. Les opérateurs n'auront désormais plus d'autre choix que de proposer, pour ce service, des forfaits mobiles avec des enveloppes de données plus généreuses dans l'Union européenne et les DOM.

De plus, la 5G SA (Standalone) constituera également une avancée majeure. Après le lancement du réseau 5G en 2020, les opérateurs s'appêtent à déployer la 5G SA en 2024, laquelle offre des débits bien plus importants que le réseau précédent. Cette technologie, basée sur un cœur de réseau 5G au lieu du 4G, ouvrira la voie à des applications plus avancées, notamment le « slicing » pour l'attribution de fréquences spécifiques, améliorant ainsi la qualité du service dans son ensemble.

Du côté de l'internet fixe, l'arrivée imminente du WiFi 7 marquera une avancée significative. Succédant au WiFi 6E, cette nouvelle norme offrira des débits allant jusqu'à 40 Gbit/s, ce qui constituera une alternative performante à la connexion internet filaire. Le WiFi 7 sera particulièrement adapté aux applications de réalité virtuelle, augmentée et mixte, ainsi qu'au cloud computing grâce à sa très faible latence.

En 2024, l'optimisation des réseaux 6G se distingue par une approche privilégiant les données spécifiques au domaine, combinées à des modèles d'IA et à une expertise en communication sans fil, tous deux très avancés, au détriment de l'intelligence artificielle générative et de vastes ensembles de données. Cependant, cela ne va pas sans défis dont,

notamment, le cloisonnement des compétences entre les experts en communications sans fil et en IA, ce qui risque d'entraver un déploiement efficace. Les points clés pour 2024 incluent l'évolution du métaverse au-delà du divertissement, les considérations réglementaires, l'intégration de l'IA pour l'optimisation du 6G et les préoccupations de durabilité. L'IA jouera aussi un rôle important dans la réduction de l'impact environnemental du 6G, avec une poussée vers des mesures normalisées pour activer l'effort de l'industrie vers la neutralité carbone.

Au vu de ces progrès technologiques croissants et rapides, la dernière étape du déploiement de la fibre optique se profile à l'horizon 2024, marquant ainsi une étape cruciale dans le Plan France THD lequel vise à raccorder 100% des habitants locaux à la fibre d'ici 2030. Cependant, avec les prises les plus complexes et coûteuses restant à installer, les opérateurs devront relever le défi de maintenir le rythme.

Parallèlement, le processus de fermeture du réseau cuivre d'Orange d'ici 2030 s'accélérera en 2024, affectant, au passage, plusieurs dizaines de communes. Les habitants devront alors se tourner vers la fibre optique et les technologies alternatives telles que le satellite ou la 5G pour continuer à avoir accès à Internet.

Enfin, l'intelligence artificielle prendra une place prépondérante dans le secteur des télécoms en 2024. Les opérateurs continueront d'investir massivement dans l'IA pour améliorer les services, notamment ceux relatifs à l'assistance client et à la gestion des réseaux. Il est à prévoir que l'assistance client sera entièrement basée sur l'IA ultérieurement au cours de l'année.

L'année 2024 s'annonce donc comme une période charnière pour le secteur des télécommunications, avec des avancées technologiques majeures et des évolutions significatives qui façonneront d'une manière indéniable l'avenir de la connectivité.

Reste à voir quelles autres surprises de taille cette année réservera pour les opérateurs et les acteurs de la filière.

Connectivité numérique, les régulateurs africains face à la problématique de STARLINK et des LEO



Depuis le lancement de Starlink par SpaceX, dirigée par Elon Musk, le paysage spatial est en pleine mutation. Avec l'objectif ambitieux de fournir un accès à Internet haut débit à l'échelle mondiale, Starlink déploie des milliers de satellites en orbite basse LEO.

Si cette technologie promet de connecter les régions les plus reculées du monde, elle soulève également des préoccupations majeures pour les régulateurs africains quant à son impact sur les infrastructures terrestres et la souveraineté nationale en matière de télécommunications.

Starlink, avec ses satellites en orbite basse, offre une alternative attrayante aux infrastructures terrestres traditionnelles pour fournir Internet aux régions mal desservies en Afrique. Cependant, l'ampleur de ce déploiement et son impact potentiel sur les services de télécommunications existants ont suscité des inquiétudes chez les régulateurs africains.

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés ces régulateurs est la réglementation des services de communication par satellite. Les accords internationaux et les protocoles de coordination entre les pays africains sont essentiels pour garantir une utilisation efficace et équitable de l'espace orbital. De plus, les régulateurs doivent élaborer des politiques qui

encouragent l'innovation tout en protégeant les intérêts nationaux et en assurant la sécurité des réseaux de communication.

Une autre préoccupation majeure concerne l'impact potentiel de Starlink sur les fournisseurs d'accès Internet (FAI) locaux. Alors que Starlink offre une connectivité mondiale, elle pourrait concurrencer directement les FAI locaux en offrant des services Internet aux consommateurs africains. Cela pourrait avoir des répercussions économiques significatives, remettant en question la viabilité des entreprises locales et leur capacité à investir dans l'extension des réseaux de télécommunications terrestres.

Face à ces défis, les régulateurs africains adoptent une approche proactive afin d'évaluer la problématique de Starlink et des satellites en orbite basse. Ainsi, lors de la 21^{ème} Assemblée Générale de l'Assemblée des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) en mars 2024, un groupe ad hoc composé d'un point focal de chaque pays membre a été constitué afin d'adresser en urgence cette problématique. L'objectif est de développer des politiques et des cadres réglementaires adaptés qui favorisent l'innovation tout en protégeant les intérêts nationaux.

SOCIAL

Bien-être social et professionnel, l'ARTCI installe le comité santé et sécurité au travail



Le jeudi 02 mai 2024, s'est tenue la cérémonie d'installation du comité santé et sécurité au travail (CSST) de l'ARTCI. L'événement a réuni l'ensemble du personnel, le Directeur Général, les membres du conseil de régulation et en présence des représentants du Ministère de l'Emploi et de la Protection Social, de la CNPS et l'inspection du travail. La création d'un CSST est une obligation légale pour les entreprises d'une certaine taille. Ce comité joue un rôle crucial dans la prévention des risques professionnels et la protection de la santé des salariés.

Le CSST a pour mission de :

- **Identifier et évaluer les risques professionnels** présents dans l'entreprise ;
- **Proposer des mesures** pour prévenir ces risques et améliorer les conditions de travail ;
- **Veiller à l'application des dispositions légales** en matière de santé et sécurité au travail ;
- **Informer et sensibiliser** les salariés sur les risques professionnels et les moyens de les prévenir ;

- **Participer aux enquêtes** suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle. Les membres du CSST de l'ARTCI ont été présentés. On y retrouve les **représentants de l'employeur** qui sont désignés par l'employeur et les **représentants des salariés** qui sont élus par les salariés.

Les représentants élus sont M. DJIROBO Yves, Mme AKE Aminata, M. Bamba Zoumana. Les représentants de l'employeur sont M. Bamba Soualiho, Dr CHERIF Mariam, Mme COULIBALY Dado, Mme ADOM Fatou. Pour rappel ce comité est présidé par le Directeur Général Mme TOURE Namahoua.

Le Directeur Général dans son discours, a souligné l'importance de la santé et de la sécurité des salariés pour l'ARTCI. Elle a réaffirmé l'engagement de la direction à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement de travail sûr et sain. Les membres de ce comité sont issus des différentes entités de l'entreprise et représentent la diversité des métiers et des compétences présentes.

AGENDA

Réunion du Groupe Consultatif de Normalisation des Télécoms

du 20 au 24 mai 2024 | Genève (Suisse)

Séminaire du FRATEL

du 21 au 22 mai 2024 | Lomé (TOGO)

2^{ème} édition de GITEX Africa

du 28 mai au 01 juin 2024 | Marrakech (Maroc)

NOS MISSIONS



Réguler

- Le secteur des Télécommunications
- Le secteur postal



Protéger

- Les droits des consommateurs de services numériques
- Les réseaux et systèmes d'information
- Les Données à Caractère Personnel et la vie privée



Gérer

- Les transactions électroniques
- Les noms de domaine (le point CI) et les adresses Internet de la Côte d'Ivoire
- Le point d'échange Internet de la Côte d'Ivoire (CIVIX)
- Le centre de veille et de réponse aux incidents de sécurité informatique dénommé Côte d'Ivoire Computer Emergency Response Team (CI-CERT)

AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

